

NOTRE ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT.



Dès sa création en 1954, RAJA contribuait déjà à la préservation des ressources naturelles par la commercialisation de cartons de réemploi.

Depuis plusieurs années, RAJA renforce son engagement en matière de développement durable et d'amélioration de ses performances environnementales. Cet engagement est basé sur le respect des exigences légales, réglementaires et autres exigences, et une politique reposant sur les 10 principes fondamentaux suivants :

- 1. Conforter notre volonté d'achats écoresponsables :**
 - En travaillant avec des producteurs respectueux des réglementations et législations environnementales européennes,
 - En incitant nos fournisseurs à s'inscrire également dans une démarche environnementale,
 - En achetant majoritairement des produits fabriqués en Europe.
- 2. Offrir à nos clients :**
 - Chaque fois que possible, une gamme alternative de produits écologiques au même rapport qualité-prix,
 - Des emballages en carton fabriqués à partir de papiers recyclés et recyclables et des emballages en plastique tous recyclables.
- 3. Conseiller et informer nos clients,** sur nos produits, nos services, et sur la réglementation en vigueur : au travers d'une signalétique spécifique dans nos catalogues, d'informations sur le site web, de conseils délivrés par nos commerciaux.
- 4. Sensibiliser nos collaborateurs,** les former, les responsabiliser sur les bonnes pratiques environnementales et sur l'application de notre politique environnementale.
- 5. Diminuer les impacts écologiques de nos catalogues papier :**
 - En utilisant des papiers blanchis sans chlore, et issus de forêts gérées durablement (papiers FSC et PEFC),
 - En ayant diminué le format des catalogues, le grammage du papier et certaines paginations,
- En favorisant les partenariats avec des imprimeurs agréés IMPRIM'VERT attestant de leurs bonnes pratiques environnementales,
- En adhérant au programme Ecofolio l'éco-organisme de la filière papier pour le recyclage.
- 6. Favoriser le développement de nouveaux moyens et outils de communication moins impactants sur l'environnement :** visioconférence, conférences téléphoniques, web, intranet, e-procurement, ...
- 7. Diminuer l'empreinte environnementale sur notre site** (siège + entrepôt logistique) :
 - Par le tri, la maîtrise et la réduction de nos déchets,
 - Par la réduction de la consommation d'énergie,
 - Par la réduction de la quantité de consommables utilisés,
 - Par la mise en œuvre d'actions de prévention des pollutions.
- 8. Communiquer sur nos actions environnementales** auprès de nos clients, de nos fournisseurs, et de nos prestataires externes intervenant sur notre site...
- 9. Participer, à travers la Fondation Raja Danièle Marcovici, à des actions favorisant le développement durable** en soutenant l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle des femmes dans le monde.
- 10. Maintenir notre entreprise dans une démarche d'amélioration continue certifiée ISO 14001 sur l'ensemble de nos activités,** avec une évaluation régulière de nos résultats environnementaux.

Paris Nord II, le 28 février 2017

Danièle KAPEL-MARCOVICI
Présidente Directrice Générale